

Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC): nomination du président

2024/0802(NLE) - 18/12/2024 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 569 voix pour, 20 contre et 61 abstentions, d'approuver la proposition de nomination de **Bruna SZEGO** comme présidente de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Bruna Szego dirige actuellement l'unité de surveillance et de réglementation de la lutte contre le blanchiment de capitaux à la Banque d'Italie.

Le 4 décembre 2024, la Commission a adopté une proposition concernant la nomination de Bruna Szego à la présidence de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et a transmis cette proposition au Parlement. La commission des affaires économiques et monétaires et la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures ont ensuite évalué les qualifications de la candidate proposée. Le 16 décembre 2024, ces commissions parlementaires ont procédé à une audition de Bruna Szego, au cours de laquelle celle-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres des commissions.

Le Parlement a rappelé qu'il s'est engagé à garantir **l'équilibre entre les hommes et les femmes** aux postes exécutifs au sein des institutions, organes et organismes de l'Union et que tous les organes et institutions de l'Union et des États membres devraient mettre en œuvre des mesures concrètes afin de garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes.